



GENERATION 2024 :

Le nouvel appel à projet pour les écoles qui souhaitent être labellisées sera lancé lors de la semaine olympique (entre le 24 et le 29 janvier 2022). Les dossiers d'inscription seront accessibles à ce moment-là.

Il est cependant possible, dès à présent de renseigner le formulaire GENERATION 2024 disponible sur Eduscol en suivant ce lien : <https://eduscol.education.fr/929/generation-2024> . Vous pouvez y poser toute question relative à cette labellisation.

30 mn d'APQ : kit pour les écoles

Le dispositif 30 mn d'activité physique quotidienne a vocation pour les écoles à se généraliser à l'horizon 2024 pour mieux lutter contre l'inactivité et la sédentarité des enfants. Chaque école, dont le projet a été validé sur Démarches simplifiées, sera destinataire d'un kit comprenant notamment une fiche pédagogique, un sifflet, un chronomètre, un lot de coupelles, des cônes, des balles de tennis, des ballons (dont un ballon sonore), des haies, des vortex, des lattes, des chasubles, des foulards, des cordes à sauter et des cerceaux, le tout dans un sac de sport. La livraison des kits commencera après les congés d'automne pour les écoles.

L'inscription au dispositif pour les écoles n'ayant pas encore déposé le projet peut se réaliser avec l'adresse ci-dessous.

Vous pouvez consulter le site Eduscol ou le padlet pour avoir des illustrations d'activité physique afin de prétendre à cette labellisation.

Lien pour l'inscription à l'opération : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami30minapq>

Lien vers le padlet : <https://padlet.com/i68cpdeps/30minutes>

Lien vers le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Les conseillers pédagogiques chargés de l'EPS sont à votre disposition pour toute question éventuelle.

30 mn d'APQ : spécificité 68

Actuellement 30 écoles du département du Haut-Rhin sont labellisées 30' d'Activité physique Quotidienne et seront dotées du kit cité en première page.

Pour les autres écoles, n'hésitez pas à vous inscrire dans ce dispositif afin de pouvoir en bénéficier, les CPC chargés de l'EPS vous accompagneront si nécessaire pour l'élaboration de votre projet.

INFORMATION USEP 68 :

Pour l'année 2021-22, l'USEP 68 vous propose :

- **Une aide au lancement et à la conception de cycles d'apprentissages sports innovants** (Unihockey, Kinball, Tchoukball, Crosse Québécoise, Flag Rugby, Ultimate) avec mise à disposition de ressources pédagogiques et possibilité de prêt du matériel à titre gracieux pour continuer le cycle.
- **Un accompagnement de projets santé** (alimentation, activité physique, sommeil et écrans) en partenariat avec le CAAPS (Conseil et Accompagnement pour Agir en Promotion de la Santé en faveur des jeunes).
- **Une aide à l'appropriation des différents outils USEP** : Malette santé, Les clés du développement durable, Remue-méninges et Fiches débats associatifs.
Possibilité également de s'approprier ces outils lors d'une séance de sport innovant (réglette des émotions, compteur d'activité physique).
- **Les Classes sportives**
Conception d'un projet sur mesure (modulable sur 2 ou 3 jours) sans hébergement et repas tirés du sac. Ce projet, élaboré en concertation avec l'équipe enseignante, combine une ou plusieurs activités physiques ainsi que des ateliers citoyens (éducation à la santé, apprendre à porter secours etc..).
Devis auprès du délégué USEP.
- **Le challenge de « L'école la plus sportive »**
Le Challenge de « L'École la plus sportive 2021 » se déroulera jusqu'au 17 décembre 2021.
Il s'agit d'un concours inter écoles (sans brassage) comprenant des épreuves individuelles et collectives d'athlétisme.
Les documents d'organisation sont mis à disposition par le comité départemental USEP.

Edouard Schmitter, le délégué du comité 68 USEP, se tient à votre disposition pour tout renseignement au 03.89.45.98.55 / 06.79.88.82.00 ou par mail à l'adresse : usep-ufolep-fol68@laligue.org